



Conseil Municipal du 9 Mars 2018

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE 2018

Malgré un mandat réduit à trois ans et une situation financière contrainte pour les collectivités locales, la majorité municipale vise à atteindre les objectifs pour lesquels elle a été élue, en recentrant les investissements sur des équipements et réalisations directement profitables aux seilhoises et seilhois, afin de faciliter le mieux vivre ensemble à Seilh.

POUR INFORMATION

2018 : Une année de répit en matière de baisse des dotations de l'Etat mais une charge financière toujours liée au remboursement du SIVOM

Cette année, la commune de Seilh verra la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) versée par l'Etat rester stable. Entre 2014 et 2017, la DGF a diminué de 57% soit une perte de 158 032 € par rapport à 2014.

Il est à noter une baisse estimée sur les autres versements de l'Etat due notamment à la fin des emplois d'avenir et au fait que la dotation de recensement était versée uniquement pour l'année 2017.

Evolution des dotations entre 2014 et 2018			
	Réalisé 2014	Réalisé 2017	Prévision 2018
Etat DGF	277 849	119 817	119 000
Etat Autre	280 195	332 038	280 000
Toulouse Métropole	897 968	923 242	919 834

La plus importante ponction financière pour le budget communal reste liée à la restitution de l'enveloppe de 1,158M€ aux communes membres de l'ex SIVOM Blagnac Constellation.

Afin de réduire l'impact d'une telle perte sur un seul exercice budgétaire, la majorité municipale de Seilh a pu obtenir auprès des communes membres de l'ex SIVOM un échelonnement du remboursement sur 3 ans (2017 à 2019), permettant ainsi à l'équipe municipale de réaliser tout de même des investissements. Le remboursement sur ces trois années se répartit comme suit.

Remboursement SIVOM			
2017	2018	2019	Total 3 ans
385 990,00 €	385 990,00 €	386 020,00 €	1 158 000,00 €

Malgré cette contrainte financière, la Municipalité n'augmentera pas la fiscalité locale comme elle s'y est engagée.

Année 2017

SEILH Dépenses d'investissements TTC	
CTM	
Construction CTM	525 282,00
Mobilier	13 188,00
Associations	
Rachat minibus	6 000,00
Services Techniques	
Acquisition matériel	53 775,00
Administration	
Acquisition matériel	14 446,80
Site internet	1 920,00
Travaux Rénovation Mairie	6 738,68
Groupe scolaire	
Système anti intrusion écoles	9 045,00
2 classes numériques en élémentaire (2nde tranche)	14 292,19
Acquisition matériel	6 344,00
Environnement	
Contrat CAUSSAT	25 583,28
Travaux divers	7 450,00
Crèche	
Dalles cour extérieure	3 494,00
Acquisition matériel	17 152,20
Divers	
Illuminations de Noël	2 619,00
Acquisition terrain route du bac	3 354,00
Pôle associatif	
Prestations intellectuelles	12 240,00
Contrôles	5 547,41
TOTAL	722 924,15
dont CTM + Causat + vitrification parquet Mairie (engagés en 2016)	555 947,96

Pour info : Pôle sportif associatif engagé en 2017 et paiement en 2018)

Recettes d'investissements 2017 TTC	
Etat (subventions DETR)	451 392.91 €
Conseil Départemental (subventions)	301 187.79 €
CAF (subventions)	37 525,00 €
FCTVA	245 765,29 €
Autres	3 631,93 €
TOTAL	1 039 502.92 €

Les principaux investissements du demi-mandat

1) POUR « MIEUX VIVRE » A SEILH (enveloppe d'environ 3M HT€ soit 3.5M €TTC sur quatre ans)

C'est l'axe majeur qui définira les investissements des trois années à venir.

a) Création d'un pôle associatif sportif (2018) (240 000 HT soit 288 000 TTC)

Le manque de locaux à disposition des associations seilhoises pratiquant des sports en salle ne permet pas aux adhérent(e)s d'exercer leurs nombreuses activités dans des conditions optimales.

C'est pourquoi l'équipe municipale a lancé depuis Décembre 2017 un marché de travaux ayant pour vocation de transformer les anciens ateliers des services techniques en salle associatives plus particulièrement dédiées aux activités rythmiques (danse, sports de combat...) mais aussi de ré aménager la salle de l'amitié afin de la mettre aux normes PMR et d'accueillir dans de bonnes conditions nos aînés.

Les travaux sont actuellement en cours et se termineront à l'été 2018.

Les associations pourront prendre possession des lieux à compter de Septembre 2018.

b) Des espaces de jeux pour nos enfants (2019) (41 500 HT soit 50 00 TTC)

En 2013, l'espace de fitness dans le bois du Bouscassié a été le premier équipement réalisé dans le cadre d'une réflexion plus large. Il est nécessaire en effet d'étendre les espaces de plein air à nos enfants en créant une aire de jeux.

La Municipalité a pleinement conscience de l'intérêt que revêt ce type d'équipement pour la jeunesse seilhoise. A cet effet, le Conseil Municipal des Enfants (CME) récemment installé en Décembre 2017, prendra pleinement part au processus de décision afin de déterminer les contours de ce projet.

c) Construction d'une salle polyvalente (2019-2020) (2 300 000 HT soit 2 800 000 TTC)

Trop longtemps repoussé, cet équipement reste le lieu de convivialité indispensable à une commune de près de 3 500 habitants avec une projection à 4 800 habitants d'ici 10 ans.

Indispensable aux associations et à la sphère éducative, lieu de manifestations publiques ou privées, la salle polyvalente de Seilh sera en mesure d'accueillir les événements, les réunions et les activités qui rythmeront la vie de la commune et de ses habitants.

L'année 2018 sera une année d'études afin de définir le meilleur rapport qualité prix le plus approprié au budget communal. Le marché de maîtrise d'œuvre sera à ce titre lancé afin que la Mairie puisse être accompagnée en vue de la réalisation de cet ouvrage.

2) SÉCURITÉ POUR NOS FAMILLES ET NOS ENFANTS

a) Campagne de remplacement des pins sur la commune (2018) (4 200 HT soit 5 000 TTC)

La campagne d'arrachage des pins est désormais arrivée à son terme. Une enveloppe de 5 K€ sera allouée sur le budget 2018 pour la plantation de nouvelles essences moins envahissantes.

Cet effort sera poursuivi sur les années suivantes.

b) Continuité de l'action « voisins solidaires » (2018)

Initiée en 2013, l'opération « voisins solidaires » couvre aujourd'hui la quasi-totalité des quartiers de Seilh. Il est prévu d'inclure pour cette année 2018 Papou. Une réunion publique est prévue 1^{er} semestre 2018

Ce dispositif, fruit de la collaboration entre les administrés, la police municipale et les forces de l'ordre permet, par une vigilance et une solidarité accrue, de prévenir nombre d'actes de délinquance.

c) Travaux de sécurisation du club house (2018) (17 500 HT soit 21 000 TTC)

Des travaux de mises en conformité sur la partie la plus ancienne du Club house sont prévus pour cette année 2018 (remplacement de gouttières, planches de rives, poteaux...).

d) Mise en place de radars pédagogiques mobiles solaires (2018) (10 000 € HT soit 12 000 TTC)

Ce système informatif et non pénalisant a déjà fait ses preuves dans de nombreuses communes. Autonome et mobile, le radar pédagogique pourrait être placé à des endroits stratégiques de la commune afin d'alerter les automobilistes et limiter les excès.

Ainsi, des radars seraient positionnés sur la commune au niveau des lieux suivants : Les tricheries, Chemin de Papou et Avenue Pierre Nadot.

e) Acquisition matériel chauffage (2018) (21 000 € HT soit 25 000 TTC)

Afin de permettre aux administrés d'avoir des locaux leur permettant de les accueillir à une température idéal l'été comme l'hiver, la municipalité équiper la salle de musique, la salle sévillane et la médiathèque de matériel de chauffage/climatisation.

f) Podium roulant (2018) (31 200 € HT soit 37 000 TTC)

Pour les besoins de la vie locale, la municipalité fait le choix d'acquérir un podium roulant ainsi que les accessoires liés. Il s'agit d'un réel besoin en termes de facilité et de rapidité d'installation mais aussi de déplacement du matériel. Ce podium permettra donc une plus grande disponibilité des équipements de festivité.

g) 2nde tranche pour l'urbanisation et la sécurisation du chemin de Papou (2018-2020) (500 000 HT soit 600 000 TTC)

Initiée dès 2013, la première tranche pour l'urbanisation du chemin de Papou a permis de sécuriser la voie et ses dépendances jusqu'aux BBC du Golf. Considérant l'urbanisation importante de ce secteur il s'agit maintenant de prolonger les travaux. Cet effort financier est impératif. La Mairie a d'ores et déjà missionné le Pôle Ouest de la Métropole afin d'établir les plans d'exécution.

La commune va interdire la circulation des poids lourds dans le sens RD2- Aussonne.

Cette limitation permettra de diminuer leur fréquence de passage sur cette voie.

INVESTISSEMENTS PROJETES 2018/2019/2020

2018	
Investissements majeurs	
Intitulé	Montant TTC
Travaux de sécurisation du club house	20 061
Acquisition Podium	37 341
Acquisition matériel chauffage	24 139
MOE Salle polyvalente	82 400
Papou	320 000
SDEGH	22 000
Investissements courants 2018	
Remplacement pins	5 000
Radars pédagogiques	11 350
Acquisition Matériel	29 043
Illuminations	6 973
Aménagement Mairie	13 295
Autre	25 813
TOTAL	597 415

2019	
Intitulé	Montant TTC
Aire de Jeux	50 000
Maitrise d'œuvre salle polyvalente	82 400
Tranche 1 - Travaux Salle Polyvalente	1 236 000
SPS/BC/DO	26 068
Investissement courant	84 000
TOTAL	1 478 468

2020	
Intitulé	Montant TTC
Maitrise d'œuvre salle polyvalente	82 400
Tranche 2 - Travaux Salle Polyvalente	1 236 000
SPS/BC/DO	26 068
Investissement courant	84 000
TOTAL	1 428 468

Total investissements 2018-2020 TTC	3 504 351
--	------------------

Estimation ressources 2018-2020	
Intitulé	Montant
Subvention 2017 estimée	62 000
Subvention 2018 projetée	20 195
Subvention 2019 projetée	331 333
Subvention 2020 projetée	323 000
Vente ancienne crèche	415 000
Vente Terrain Couffignades	80 000
Emprunt	800 000
FCTVA 2017-2019 (FCTVA 2020 sera imputé en 2021)	386 590
TOTAL	2 418 118



Evolution de l'excédent restant entre 2013 et 2021

Année	Excédent restant TTC	Observations
2013	2 686 051	-/-
2014	2 663 531	-/-
2015	2 925 792	-/-
2016	1 851 918	-/-
2017	2 032 863	Recettes de fonctionnement supérieures aux attentes Récupération de 161 554 € (subventions 2014 2015 2016) Impact négatif du SIVOM (- 386 000 €)
Année	Excédent restant projeté TTC	Observations
2018	1 942 307	Entrée des recettes liées à la vente de l'ancienne crèche + 415 000 € et Terrain Couffignades + 80 000 € soit (+ 495 000 €) Impact négatif du SIVOM (- 386 000 €)
2019	1 466 938	Recettes liées à l'emprunt + 800 000 € Réalisation de la Tranche 1 des travaux de la salle polyvalente Impact négatif du SIVOM (- 386 000 €)
2020	735 843	Réalisation de la Tranche 2 des travaux de la salle polyvalente Remboursement du SIVOM achevé en 2019 , pas d'impact financier
2021	1 026 995	Si nous n'avions pas eu à rembourser 1 150 000 € aux 5 Communes du SIVOM l'excédent aurait été de 2 184 995 €

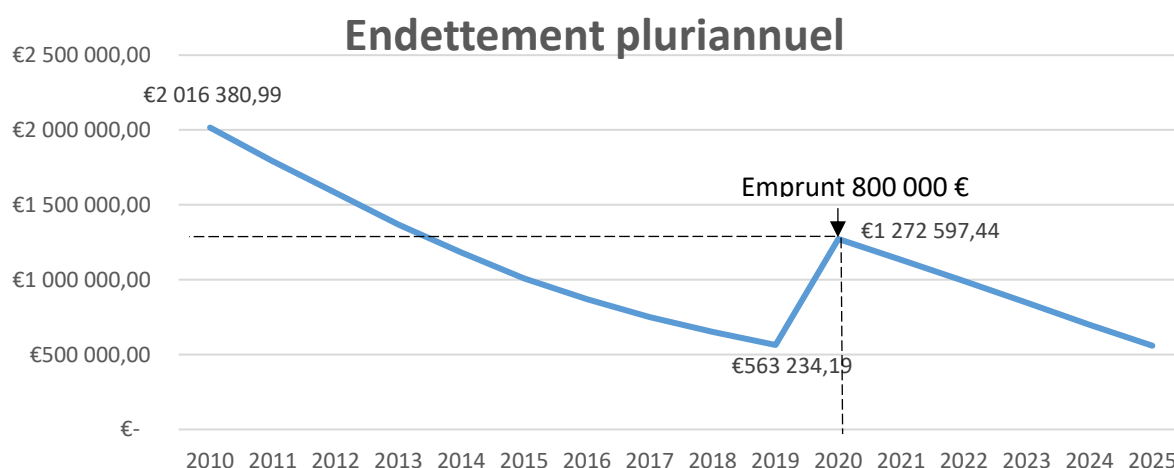
3) UN RECOURS MODÉRÉ A L'EMPRUNT UTILISÉ POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DE VIE

Plusieurs éléments convergent dans la décision des élus d'avoir recours à l'emprunt sur le mandat :

- Une situation financière contrainte partir de 2017 par le remboursement de 1,3M€ aux ex communes du SIVOM Blagnac Constellation
- Une volonté réaffirmée de poursuivre les investissements nécessaires au mieux vivre à Seilh
- Un endettement de la commune au plus bas (230€/hab fin 2017) avec une extinction totale de la dette à 6 ans (en 2024)
- Un emprunt au plus juste afin que les charges d'intérêts induites ne viennent pas grever la section de fonctionnement

Les principaux projets d'investissement pour le mieux vivre à Seilh s'élèvent de 2018 à 2020 à 3,5M TTC de dépenses. Un emprunt limité au quart du total permettra la mise en œuvre des équipements en préservant l'accès à l'emprunt dès 2025 pour d'autres infrastructures communales.

Le graphe ci-dessous permet de visualiser l'impact de cet emprunt sur l'encours de la dette pour les années à venir.



Evolution de l'encours de la dette

Année	Encours dette au 01/01
2010	2 016 380,99 €
2011	1 790 987,19 €
2012	1 580 447,17 €
2013	1 368 702,32 €
2014	1 181 352,56 €
2015	1 008 434,39 €
2016	870 159,43 €
2017	751 327,70 €
2018	651 870,21 €
2019	563 234,19 €
2020	1 272 597,44 €
2021	1 133 611,18 €
2022	991 518,26 €
2023	847 167,40 €
2024	699 511,01 €
2025	559 259,12 €

Malgré cet emprunt, l'endettement de la commune de Seilh reste largement inférieur aux communes françaises métropolitaines de même strate (2 000 à 3 500 habitants).

	Endettement SEILH	Endettement commune de même strate
2016	266 €/hab	685 €/hab (donnée 2016)
2017	230 €/hab	
2020	389 €/hab (-43%)	
2024	215 €/hab	